

Compte rendu sommaire de la réunion du Conseil Municipal du 4 MARS 2021

L'an deux mil vingt et un, le quatre MARS à vingt heures, le Conseil Municipal de LA REORTHE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Salle Polyvalente Clemenceau, à Féole, sous la présidence de Madame Magalie GROLLEAU.

Date de convocation : 27 Février 2021

PRÉSENTS : GROLLEAU Magalie, FORTIN Christophe, RENOUE Paule, BENIT Julien, TEBAST Jacqueline, FOURNIER Laurent, MERCIER Olivier, DASSOT Maryline, GAUTRON Julien, COULAIS Jérôme, MERLET Serge, PICARD Sandrine, REMPILLON Michel, ROBERT Carine

EXCUSÉE : AUBRY Marina

Secrétaire de séance : Serge MERLET

Nombre de conseillers : En exercice : 15 Présents : 14 Votants : 14

Au cours de sa séance du 4 Mars 2021, le Conseil Municipal a :

- désigné comme Secrétaire de séance Monsieur Serge MERLET,
- approuvé le compte-rendu de la réunion du 26 Janvier 2021,

1. Dénomination de l'Accueil périscolaire

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de donner le nom suivant à l'Accueil périscolaire situé 21 Rue du Stade à la Réorthie : « La Récréorthaise »,
- Autorise Madame le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision.

➤ **Aménagement du territoire**

2. Travaux d'aménagement du Logement locatif 4 Place Paul Guinet :

➤ **Attribution des lots**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide d'attribuer les lots aux entreprises suivantes :

	Désignation du lot :	Entreprise retenue :		Total Offre HT
LOT 1	Maçonnerie - couverture	LG ECO	85210 LA REORTHE	10 660,95
LOT 2	Cloisons- Menuiseries	SARL GRILLARD	85210 LA REORTHE	13 480,86
LOT 3	Electricité	SARL ESCIE	85110 ST PHILBERT DU PT CH	4 825,40
LOT 4	Carrelage - Faïence	SARL M. AUGER	85210 LA REORTHE	7 576,66
LOT 5	Chauffage - Isolation- Ventilation	EIRL LAFOSSE JP	85210 LA REORTHE	18 275,12
LOT 6	Sanitaire	EIRL LAFOSSE JP	85210 LA REORTHE	5 025,78
LOT 7	Peinture - revêtement de sol	SARL POUPARD-JOQUET	85210 SAINTE HERMINE	9 563,02
				69 407,79

- Précise que les dépenses correspondantes seront engagées au Budget Primitif 2021 à l'article 2132,
- Autorise Madame le Maire à signer toutes pièces relatives à cette décision.

3. Vendée Habitat – 4 Logements sociaux MAD (Maintien A Domicile) - Rue du Féolet :

➤ **Proposition de rétrocession de la voirie à l'euro symbolique - Convention de transfert des équipements et espaces communs**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Accepte de passer avec Vendée Habitat, une convention de transfert des équipements et espaces communs (voiries, cheminements piétonniers, réseaux et équipements situés dans

cette emprise) dans le domaine public dans le cadre de la construction de 4 logements sociaux,

- Donne l'autorisation à Madame le Maire pour signer ce document.

➤ **Convention d'entretien des espaces communs**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Accepte de passer avec Vendée Habitat, une convention d'entretien des espaces communs dans le cadre de la construction de 4 logements sociaux, Rue du Féolet,
- Donne l'autorisation à Madame le Maire pour signer ce document.

➤ **Affaires financières :**

4. Programme annuel de rénovation de l'éclairage public :

➤ **Convention à passer avec le SYDEV**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Accepte de passer une convention unique de rénovation de l'éclairage public prévoyant un montant maximum de participation de la commune de 1 000 € pour l'année 2021,
- Autorise Madame le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision.

5. Participation du Club de Foot aux dépenses d'eau du Stade

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de reporter cette question ultérieurement

6. Attribution des subventions aux associations et au CCAS pour 2021

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide d'accorder les subventions au CCAS et aux associations suivantes pour l'année 2021 :
 - ✓ Article 657362 – Subvention de fonctionnement au CCAS 1 750.00 €
 - ✓ Article 6574 – Subventions aux associations :
 - Foyer de jeunes : 1 300.00 €
(400 € pour l'organisation du trail, 500 € pour le 14 Juillet et 400 € pour une action citoyenne)
 - Souvenir vendéen de Clemenceau 50.00 €
 - OCE Vendée (Subvention achat livres) 250.00 €
 - OCE Vendée (Théâtre pour 58 enfants) 522.00 €

➤ **Affaires règlementaires**

7. Présentation du programme de la voirie sur 3 ans

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide d'autoriser à engager la procédure de passation du marché public (comprenant une tranche ferme et deux tranches optionnelles) et de recourir à la procédure adaptée dans le cadre du projet de travaux de grosses réparations de voirie sur 3 ans (2021 à 2023),
- Autorise Madame le Maire à signer le ou les marchés à intervenir ainsi que tous documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Des crédits nécessaires seront prévus au Budget Primitif 2021 – Article 2151 – Opération 047

8. Compte rendu des décisions prises dans le cadre des délégations accordées au Maire

Le Conseil Municipal a pris acte des décisions prises dans le cadre des délégations accordées au Maire concernant les différents devis engagés et l'exercice du droit de préemption

Fait à la Réorthe, le 11 Mars 2021

Le Maire, **Magalie GROLLEAU**

